



Columbus Gold Corp.
1090 Hamilton Street
Vancouver, B.C.V6B 2R9

Tél. : (604) 634-0970
Fax. : (604) 634-0971
N° gratuit : 1 888 818-1364

info@columbusgold.com
www.columbusgold.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ AUX SERVICES DE NEWSWIRE AMÉRICAINS NI À DESTINÉ AUX ÉTATS-UNIS

Columbus annonce la clôture de la première tranche du placement privé souscrit principalement par OCIM Finance

Vancouver, BC, Canada, 31 mars 2020. Columbus Gold Corp. (CGT : TSX, CGTFF : OTCQX) (« **Columbus** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer la clôture de la première tranche de son placement privé précédemment annoncé (voir le communiqué du 13 février 2020), générant un produit brut de 1 390 000 \$ CAD grâce à l'émission de 8 688 500 unités au prix de 0,16 \$ CAD l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de Columbus (une « **Action** ») et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur, durant l'exercice, d'acheter une action au prix de 0,24 \$ CAD, pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du placement privé. Aucune commission d'intermédiaire n'est associée au placement privé. Les titres émis dans la première tranche sont soumis à une période de détention expirant le 27 juillet 2020.

Le produit du placement privé sera utilisé à des fins d'exploration et de fonds de roulement général.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») ou des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis, et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis ou aux personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de celles-ci, sans enregistrement ou toute exemption applicable des exigences d'enregistrement de la U.S. Securities Act et des lois des États-Unis en matière de valeurs mobilières. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis ni dans aucune autre juridiction.

OCIM Finance (« **OCIM** ») fait partie des souscripteurs du placement privé. OCIM a acquis un total de 7 812 500 unités pour une contrepartie totale de 1 250 000 \$ CAD.

OCIM a indiqué qu'avant la réalisation du placement privé, il détenait en propriété effective et exerçait un contrôle sur 13 943 000 actions et 3 906 250 bons de souscription, représentant environ 7,45 % des actions sur une base non diluée et 9,34 % des actions sur une base partiellement diluée. À la suite du placement privé, OCIM détient et exerce le contrôle véritable de 21 755 500 actions et 7 812 500 bons de souscription, ce qui représente environ 11,10 % des actions sur une base non diluée et 14,51 % des actions sur une base partiellement diluée.

OCIM a également indiqué que les actions et les bons de souscription avaient été acquis à des fins d'investissement. OCIM évaluera de temps à autre son investissement dans Columbus et pourra, en fonction de cette évaluation, des conditions du marché et d'autres circonstances, augmenter ou diminuer

ses avoirs si les circonstances l'exigent dans le cadre d'opérations sur le marché, d'accords privés ou autrement, dans chaque cas conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières.

Un rapport d'alerte rapide relatif à ces transactions sera déposé sur le Système d'analyse et d'examen des documents électroniques (« **SEDAR** ») sous les profils de Columbus et pourra être consulté sur www.sedar.com. Une copie de ce rapport pourra être obtenue en contactant OCIM à son siège social situé au 30 avenue Franklin Roosevelt , 75008, Paris, France. Le siège social de Columbus est situé au 1090, rue Hamilton, Vancouver (Colombie - Britannique) V6B 2R9.

À propos d'OCIM

Créé à Paris en 1961, OCIM est dirigé par un membre de la troisième génération de la famille fondatrice. Outre son cœur de métier historique dans l'immobilier, OCIM s'est diversifié dans d'autres actifs tangibles stratégiques tels que le négoce des métaux précieux via sa filiale genevoise. En tant que négociant, OCIM opère dans les métaux physiques sur toute la chaîne de valeur, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM investit dans une grande variété de supports et fournit un financement à la chaîne de valeur avec des capitaux propres, de la dette et des investissements alternatifs.

À propos de Columbus

Columbus est leader dans l'exploration et le développement de gisements aurifères en Guyane avec un portefeuille de projets de haute qualité dans un segment très prometteur et sous-exploré du Bouclier Guyanais. Son objectif est de découvrir d'importants gisements d'or qui peuvent être développés en suivant les normes internationales les plus élevées pour une exploitation minière responsable. Columbus détient un intérêt majeur dans le projet de développement minier de classe mondiale Montagne d'Or. Il fait également avancer le projet d'exploration aurifère de Maripa, où les forages antérieurs avaient donné d'excellents résultats près de la surface, dont 36 mètres d'or à 4,3 g/t.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Rock Lefrançois
Président-directeur général

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs

(604) 634-0970
1-888-818-1364
ir-cgt@columbusgold.com

Certaines déclarations et informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des « déclarations prospectives » au sens des lois en vigueur aux États-Unis sur les valeurs mobilières et des « informations prospectives » au sens des lois en vigueur au Canada sur les valeurs mobilières ; elles sont désignées collectivement comme des « déclarations prospectives ». La loi des États-Unis de 1995 intitulée « Private Securities Litigation Reform Act » comporte des « dispositions d'exonération » pour certaines déclarations prospectives. Les déclarations prospectives constituent des déclarations et des informations sur des événements, des conditions ou des résultats d'exploitation possibles qui sont fondées sur des hypothèses sur les futures conditions économiques et pistes d'action. Toutes les déclarations et informations qui ne sont pas l'énoncé de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « rechercher », « s'attendre à », « anticiper », « budget », « planifier », « estimer », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « prédire », « potentiel

», « objectif », « peut », « pourrait », « serait », « sera », de mots ou d'expressions similaires (y compris des expressions négatives) suggérant des résultats futurs, ou de déclarations sur des perspectives. Les déclarations prospectives de ce communiqué de presse et d'autres communiqués incluent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations et informations qui concernent : ses projets, ou toute modification à ceux-ci, de développement de Montagne d'or; les projets de construction et de développement pour la mine d'or Montagne d'Or, notamment le calendrier prévisionnel de celle-ci; le respect des autres exigences réglementaires pour la construction de la mine d'or Montagne d'Or, notamment, mais sans s'y limiter, la présentation et le traitement des demandes de permis pour la mine; l'échéancier et la prise de décision en lien avec l'exploitation de l'industrie minière aurifère en Guyane; le développement d'un projet répondant aux attentes de l'État français; le calendrier de la réforme du code minier français; les étapes relatives à l'obtention du permis d'exploitation; et la conclusion du projet d'exploration aurifère Maripa. Ces déclarations prospectives sont basées sur un certain nombre d'hypothèses et facteurs matériels. Elles comprennent des risques connus et non connus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent aboutir à des résultats et une performance industriels substantiellement différents de ceux prévus dans lesdites informations prospectives. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives présentées dans le présent communiqué. Certains des risques connus et autres facteurs pouvant générer des résultats sensiblement différents de ceux exprimés dans les déclarations prospectives sont décrits dans la section « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel de Columbus Gold Corp. disponible dans SEDAR sur le site www.sedar.com sous le profil de Columbus. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Columbus décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse si ces convictions, estimations et opinions ou d'autres circonstances venaient à changer, sauf si cela est exigé par la réglementation en vigueur.